LES ALE

CONNAISSEZ-VOUS LE POTENTIEL DE VOTRE TERRITOIRE ?

Résultats de l'étude sur le potentiel de développement des réseaux de chaleur, réalisée par le bureau d'études Setec Environnement pour le compte du Syndicat national des réseaux de chaleur (SNCU) en partenariat avec la Fédération des Services Énergie Environnement (FEDENE).



Les réseaux de chaleur : valoriser la chaleur renouvelable des territoires

LE RÉSEAU DE CHALEUR : RAPPEL DU PRINCIPE

Une chaufferie centrale produit de la **chaleur** (eau chaude ou vapeur), distribuée dans la ville ou le quartier par un **réseau** de canalisations souterraines qui relie des immeubles d'habitation, des entreprises et des bâtiments publics. Dans chacun de ces bâtiments, un poste de livraison, bien plus compact et écologique qu'une chaufferie individuelle, transforme la chaleur livrée en eau chaude, pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

Pour les usagers, le raccordement à un réseau de chaleur n'appelle ni démarche supplémentaire, ni changement d'habitude. L'abonnement est de la responsabilité du gestionnaire du bâtiment.

UN «BOUQUET ÉNERGÉTIQUE» DIVERSIFIÉ QUI SÉCURISE LES TERRITOIRES

La chaufferie peut fonctionner avec une diversité de sources d'énergie appelée «bouquet» ou «mix énergétique»:

- des énergies renouvelables et de récupération (ENR&R): géothermie, biomasse, biogaz, chaleur de récupération issue des déchets, des eaux usées, des process industriels, etc.
- des combustibles fossiles : gaz, charbon, fioul.

Le mix énergétique, c'est davantage de flexibilité et de sécurité d'approvisionnement comme de maîtrise des prix.



- Unique mode de chauffage valorisant l'ensemble des ressources énergétiques locales avec une part croissante d'énergies renouvelables et de récupération.
- 2 Créateur d'activités économiques et d'emplois pérennes dans tous les territoires

La construction et l'entretien de chaufferies, l'exploitation de réseaux, le recours aux énergies renouvelables et de récupération créent des emplois non délocalisables et favorisent l'économie circulaire.

3 Protecteur de l'environnement
L'énergie utilisée est décarbonée puisque sont utilisées les énergies renouvelables et de récupération localement disponibles ; la mutualisation des moyens de production de chaleur facilite le recours à des technologies performantes de réduction des éventuels polluants.

4 Acteur d'un cadre de vie de qualité

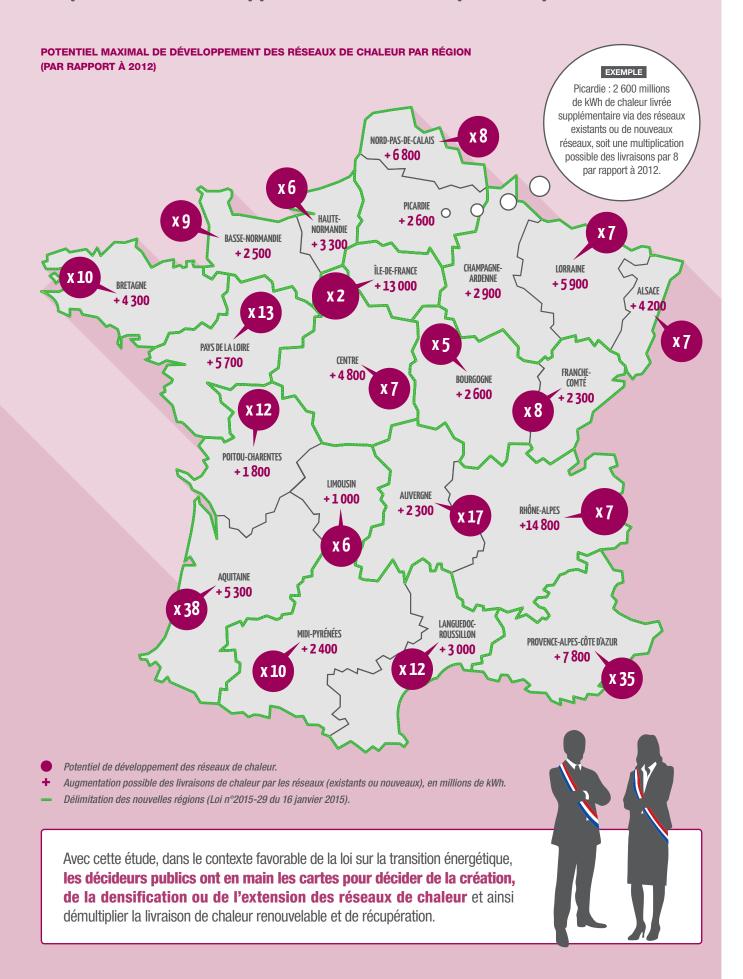
Un poste de livraison, bien plus compact qu'une chaufferie d'immeuble est synonyme de gains de place et d'esthétique. À l'échelon du bâtiment, aucun polluant n'est émis.

5 Fournisseur d'une énergie durable, au meilleur coût pour les usagers

L'exploitant du réseau de chaleur assure une prestation de service de qualité à un coût maîtrisé, efficace pour toutes les parties prenantes : l'entité responsable du service (la collectivité en cas de réseau public), les abonnés et les usagers.

La TVA est à taux réduit pour l'usager dès que le réseau est alimenté par au moins 50 % d'énergies renouvelables et de récupération.

Un potentiel de développement considérable pour chaque territoire



LE SAVIEZ-VOUS? LES RÉSEAUX DE CHALEUR DESSERVENT 6% DU PARC IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET TERTIAIRE FRANÇAIS, CONTRE 13 % EN MOYENNE EN EUROPE. FRANCE 600 réseaux CHAUFFENT 3 millions De Français Dans **500 villes** ET DISTRIBUENT 25 milliards de kWh EUROPE 6 000 réseaux **65 millions** D'EUROPÉENS DANS 28 pays

SNCU

Syndicat National du Chauffage Urbain et de la Climatisation Urbaine

28, rue de la Pépinière - 75008 PARIS Tél. : 01 44 70 63 90 - Fax. : 01 44 70 63 99

www.sncu.fr - sncu@fedene.fr



